



# REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS « JEUNES » du CD30 (U13F – U13M – U15F – U15M – U18F - U17M)

**Saison  
2023/2024**

ARTICLES	U13F	U13M	U15F	U15M	U18F	U17M							
<b>1 – Engagements et brassages</b>	<p>La date limite pour les engagements des équipes est le : <b>vendredi 22 septembre 2023</b>.            Une phase de brassage sera ensuite programmée avec 3 rencontres sur les week-end des : <b>30/09, 07/10 et 14/10</b>.  <b>A l'issue des brassages, les clubs décideront, en accord avec la Commission Sportive, du niveau sur lequel chaque équipe sera engagée pour le championnat (N1 ou N2)</b></p>												
<b>2 – Mutualisation possible entre associations</b>	<p><b>Les CTC et ententes d'équipes sont autorisées</b></p>												
<b>3 – Type de licences autorisés</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Nombre de joueurs autorisés</td> <td style="text-align: center;">5 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Types de licences autorisées</td> <td style="text-align: center;">Types : 1C, 2C, 1CAST, 1CASTCTC, 2CAST, 2CASTCTC, 0CT Nombre : <b>5 maximum au total</b></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Types : 0C, 0CAST Nombre : <b>minimum 3 0C et maximum 7 0CAST</b></td> </tr> </table>						Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes		Nombre de joueurs autorisés	5 minimum / 10 maximum	Types de licences autorisées	Types : 1C, 2C, 1CAST, 1CASTCTC, 2CAST, 2CASTCTC, 0CT Nombre : <b>5 maximum au total</b>	Types : 0C, 0CAST Nombre : <b>minimum 3 0C et maximum 7 0CAST</b>
Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes													
Nombre de joueurs autorisés	5 minimum / 10 maximum												
Types de licences autorisées	Types : 1C, 2C, 1CAST, 1CASTCTC, 2CAST, 2CASTCTC, 0CT Nombre : <b>5 maximum au total</b>												
	Types : 0C, 0CAST Nombre : <b>minimum 3 0C et maximum 7 0CAST</b>												
<b>4 – Qualification</b>	<p>U13 (années de naissance 2012 et 2011).             U11 (année 2013) et U10 (année 2014) possible avec surclassement (certificat du médecin de famille).             B.</p>		<p>U14 et U15 (années de naissance 2010 et 2009).             U13 (année 2011) et U12 (année 2012) possible avec surclassement (certificat du médecin de famille).</p>		<p>U16F, U17F et U18F (années de naissance 2008, 2007 et 2006).             U15F (année 2009) et U14F (année 2010) possible avec surclassement (certificat du médecin de famille).</p>	<p>U16M et U17M (années de naissance 2008 et 2007).             U15M (année 2009) et U14M (année 2010) possible avec surclassement (certificat du médecin de famille pour les U15M et d'un médecin agréé pour les U14M).</p>							
<b>5 – Participations aux rencontres</b>	<p><u>Nombre de participations aux rencontres autorisées : Voir article 429 du Règlement Général de la FFBB.</u></p>												

ARTICLES	U13F	U13M	U15F	U15M	U18F	U17M
<b>6 – Horaires des rencontres</b>	Heure officielle des rencontres : <b>SAMEDI à 15h00</b>		Heure officielle des rencontres : <b>DIMANCHE à 15h00</b>		Heure officielle des rencontres : <b>SAMEDI à 17h00</b>	
<b>7 – Planification</b>	En cas de rencontres multiples à jouer le même jour, les aménagements nécessaires seront faits par « dérogations ». <b>Dérogations et planifications doivent être faites en laissant groupées les rencontres arbitrées officiellement.</b>					
<b>8 – Ballon</b>	Taille 6	Taille 6	Taille 6	Taille 7	Taille 6	Taille 7
<b>9 – Ligne à 3 points</b>	6,25 M (LIGNE EN POINTILLE)			6,75 M (LIGNE PLEINE)		
<b>10 – Directives techniques</b>	Toutes les défenses de zone, zone-press sont <b>INTERDITES</b> . Toutes les défenses homme-à-homme (fille-à-fille) tout terrain avec des prises à deux sont <b>INTERDITES</b> . Tous les écrans sur le porteur du ballon sont <b>FORTEMENT DECONSEILLES</b> . Tous les écrans entre non-porteurs du ballon sont <b>FORTEMENT DECONSEILLES</b> .					
<b>11 – Temps de jeu</b>	<b>4 périodes de 8 min. décomptées.</b> 2 temps-morts en 1 <sup>ère</sup> mi-temps / 3 temps-morts en 2 <sup>ème</sup> mi-temps / 1 temps-mort par prolongation Mi-temps : 5 min. / 2 min. entre chaque quart temps		<b>4 périodes de 10 min. décomptées.</b> 2 temps-morts en 1 <sup>ère</sup> mi-temps / 3 temps-morts en 2 <sup>ème</sup> mi-temps / 1 temps-mort par prolongation Mi-temps : 5 min. / 2 min. entre chaque quart temps			
<b>12 – Prolongations</b>	En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, <b>prolongation de 4 min. autant de fois que nécessaire.</b>		En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, <b>prolongation de 5 min. autant de fois que nécessaire.</b>			
<b>13 – Encadrements des équipes de « jeunes »</b>	Les dispositions de l'article 85 des Règlements sportifs généraux de la Ligue d'Occitanie sont en vigueur : <i>« Les associations sportives ont l'obligation d'encadrer leurs équipes de « jeunes », composées de licenciés mineurs, lors des entraînements, des rencontres officielles ou amicales, à domicile ou à l'extérieur. Seule, une personne majeure licenciée pourra assurer cet encadrement. En tout état de cause, la personne encadrante assume toute la responsabilité en cas de désordre ou d'incident de quelque nature que ce soit. Elle pourra toutefois se faire assister d'une autre personne majeure également licenciée ».</i>					
<b>14 – Logiciel e-marque</b>	<b>Le Logiciel fédéral e-marque est OBLIGATOIRE pour la division.</b>					
<b>15 – Fond Financier Départemental (FFD)</b>	Le championnat « Niveau 1 » sera arbitré officiellement. <b>Se reporter au RSP « FFD » de la saison en cours.</b>					
<b>16 – Formule du championnat</b>	Les formules des championnats seront élaborées , à la fin de la phase de brassage, en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque niveau. Ces formules seront publiées pour être annexées au présent RSP. Les championnats débiteront le 11 novembre 2023. Ils comporteront (voir planning général): – 14 journées en niveau 1 (dernière journée le 4 ou 5 mai 2024) – 10 journées en niveau 2 (dernière journée le 27 ou 28 avril 2024).					
<b>17 – Cas particuliers</b>	<b>Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.</b>					

---

**REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS JEUNES**  
**SAISON 2023/2024**

Validé par le Comité Directeur Départemental